



## ÉTABLISSEMENT

Chartres Métropole (28)  
Place des Halles

28019 Chartres cédex

# AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

## Section 1 : Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Chartres Métropole (28)

**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 20003318100013

**Code postal / Ville :** 28019 Chartres cédex

**Groupement de commandes :** Non

## Section 2 : Communication

**Moyens d'accès aux documents de la consultation**

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 25A011

**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service marchés publics - Tél : +33 237234064 - Mail : [marches.publics@agglo-ville.chartres.fr](mailto:marches.publics@agglo-ville.chartres.fr)

## Section 3 : Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les conditions de participation sont indiqués dans le règlement de la consultation

Capacité économique et financière : Les conditions de participation sont indiqués dans le règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles : Les conditions de participation sont indiqués dans le règlement de la consultation

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** Lundi 24 février 2025 - 15:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Les critères d'attribution sont définis dans le règlement de consultation

## Section 4 : Identification du marché

**Intitulé du marché :** Affaire n°25A011 - Travaux de déconstruction et dépollution des sites ASAHI de Chartres (Unités 1 et 2)

**Classification CPV :** 45110000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Affaire n°25A011 - Travaux de déconstruction et dépollution des sites ASAHI de Chartres (Unités 1 et 2)

**Lieu principal d'exécution :** Territoire de Chartres

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti** : Non

## **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire** : Oui

Détails sur la visite : Les dates et les modalités d'organisation des visites sont fixées dans le règlement de consultation

**Autres informations complémentaires** :

La présente consultation aboutit à un marché mixte se décomposant avec une partie ordinaire à prix global et forfaitaire, et une partie sous forme d'accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum pour toute la durée du marché de 3 700 000,00 € HT.

La décomposition des prestations du présent marché est déterminée à l'article 1.7 du CCTP, dans la DPGF et dans le BPU.

Le marché est conclu à compter de sa notification jusqu'à la réception totale et sans réserves des travaux. A titre indicatif, la durée du marché mixte ne devrait pas excéder 2 ans.

Le marché fait l'objet d'un découpage en 2 phases : la phase n°1 - Travaux de déconstruction et dépollution de l'Unité 2 des sites ASAHI et la phase n°2 - Travaux de déconstruction et dépollution de l'Unité 1 des sites ASAHI.

Marché de prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum.

Financement : ressources propres (Budget Intercommunal)

Si avance : Obligation de fournir une garantie à première demande (ou caution personnelle et solidaire) pour recevoir l'avance forfaitaire de 10,00%

Informations relatives aux délais de recours :

Référé pré contractuel : articles L551-1 à 12 et R551-6 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel : articles L551- 13 et suivants et R551-7 à 10 CJA, et pouvant être exercé dans les délais du R551-7 CJA.

Recours en contestation de validité du contrat - jurisprudence "Tarn et Garonne" pouvant être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>

## **Date d'envoi du présent avis**

17 janvier 2025